

N°69
Mars
2024

L'ENCRIER

Bulletin Interne De Liaison Des Adhérents Du Collège Européen De Gestalt-thérapie
De Langue Française

Le mot de la rédaction

Bonjour à tout.es et bienvenu.es sur l'Encrier

Bulletin d'informations des activités du CEG-t, vous trouverez des actualités concernant la vie du Collège.

Dans ce bulletin, le Conseil d'Administration du CEG-t publie les rapports moral et financier du Collège. Il fait aussi part des décisions, discutées et votées lors de l'Assemblée Générale, pour renouveler les modes de participation au CEG-t comme le tirage au sort.

Vous aurez le plaisir de lire des retours d'expérience écrits par des participants aux Collégiales 24 et, à l'AG.

Un appel de mise à jour du kit d'Envol de la commission Go-Elan pour accompagner les thérapeutes en début de pratique est lancé.

Ce bulletin est aussi le vôtre. Vous pouvez nous adresser une réflexion, un poème, un roman, un film qui fait sens pour vous dans votre pratique. Vos contributions participent grandement à la vie du Collège.
L'équipe de l'Encrier lit tous les textes, et, se réserve le droit de faire des retours avant publication dans une perspective de clarification d'un propos. Notre posture reste le dialogue.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et, au plaisir de vous lire bientôt dans nos prochains numéros.

Collégialement
L'équipe de l' Encrier

Sommaire

Le mot de la rédaction Page 1

La parole aux adhérents

« Variations partagées : Es tu têtu entêté ?» de Charles Coquelin Page 3

« Aller vers » de Sylvain Canon Page 4

« Sur les traces des Collégiales 2024 » de Marie-Béatrice Vulin Page 5

« Histoire d'une conversion » de Claire Fossier Page 6

« Entrée en matière » de Laurent Huillard Page 8

Le CA vous informe

Le mot de la présidence Page 12

Quelques brèves Page 13

Assemblée Générale 2024 à Nantes Page 14

Des nouvelles des commissions

Les Cahiers : Modeste proposition pour nos lecteurs Page 23

Les Cahiers : Appel à écriture n°50 « il était temps... » Page 24

Agenda Page 26



La parole aux adhérents

Variations partagées : Es-tu têtu entêté ?

Charles Coquelin

Récemment, à l'occasion d'un échange cordial mais néanmoins tonique avec une amie, nous en sommes venus à confronter nos **entêtements** et nos **têtus** ! Cet échange m'a conduit à interroger une possible différence entre le **têtu** et **l'entêtement**.
Je vous propose ainsi ma réflexion/observation, dans un essai de comparaison entre le **têtu** et **l'entêté**. J'en suis ainsi venu à dégager une posture différente en termes d'orientation manipulation, que je sois face à de **l'entêté** ou du **têtu**.
Bien sûr il ne s'agit pas ici de définir une personnalité, **l'entêté** d'aujourd'hui est le **têtu** de demain et réciproquement, et un sujet peut être propice à l'un ou l'autre aspect pour une même personne. Ainsi, je me suis dit que ça pouvait avoir un intérêt clinique dans le secret de nos lieux d'exercice, quand il s'agit de travailler les oppositions du thérapeute et du patient.

Partant de l'observation de cette discussion animée et de nos postures respectives, ce qui m'est d'abord venu est que **l'entêté** va cibler un résultat, tandis que le **têtu** va viser un objectif.
L'entêté ne va avoir en visée que le résultat qu'il cible, obsédé, et je pèse mon mot, par celui-ci, tandis que le **têtu** va prendre en compte les paramètres externes : contraintes, obligations, ... Le **têtu** va ouvrir plus large sa focale.
L'entêté, s'il n'arrive pas très rapidement au résultat, va s'irriter, s'épuiser, éprouver de la frustration, il va souffrir et risquer d'abandonner pour ne pas s'effondrer.
Le **têtu** va varier sa perception, prendre des chemins de traverse, se décourager par moments, mais chaque découragement est l'occasion de réajuster.
Le **têtu** va progresser par « mini réussites » sur lesquelles il va s'appuyer pour avancer vers son objectif. Chaque appui vient le renforcer, même après un découragement. **L'entêté** qui cherche un résultat, n'espère que le résultat, c'est ce qui compte. Quand il y a résultat, il n'est pas satisfaisant puisqu'il n'y a pas eu assimilation d'appuis, de processus, c'est Sisyphe. Soit il se décourage et s'immobilise, soit il recherche un nouveau résultat dans une forme de course en avant.

Il m'est venu en écrivant ces mots que **l'entêté** est plutôt dans une visée d'espoir, c'est à dire dans un mouvement d'attente désirante et quasi impérative, certains diraient pulsionnelle, d'autres en mode Ça. Il s'agirait d'amener, d'attirer l'avenir à soi dans un présent impatient, une immédiateté. Ici, la frustration est durement vécue, elle vient toucher au fondement même de l'estime de soi, du narcissisme.
Tandis que le **têtu** est plutôt dans une visée d'espérance, c'est à dire dans un mouvement plus confiant, certainement plus lent, un présent plus incarné. Dans une attente où le désir, ou plutôt sa satisfaction, est à venir, pas exempt de frustration en cas d'échec, mais d'une frustration motrice, possiblement enseignante, « je n'échoue jamais, soit je réussis, soit j'apprends » disait Mandela qui en termes de têtu se posait là.

Qui fut **entêté** et qui fut **têtu** dans cet échange avec cette proche amie, pris dans le mouvement, ça n'avait pas beaucoup d'importance. Nous avons pacifié nos

mouvements pour apprendre et progresser sur le sujet qui nous tenait à ce moment-là.
Cependant, cela a réveillé en moi des souvenirs de séances où soit le patient, soit moi-même, soit de concert, pouvions incarner tantôt une attitude, tantôt une autre. Ces attitudes parlaient de ce qui faisait présence à la frontière contact, d'opposition, de tension, de désaccord, de mise en échec, de désir, d'insatisfaction, …, nous ne sommes pas **têtu** ou **entêté** tout seul, et le repérer me semble utile pour interroger ce qui vient là, où cela vient toucher cet autre comme soi-même.

charles.coquelin@gmail.com

Aller vers...

Sylvain Canon

Et si j'apparaissais (littéralement) à la suite à mon expérience des collégiales 2024.

Ne sachant imaginer **la représentation des temps lents**, je fais le choix d'un instant d'ouverture et d'émotion traversante pour se séparer dans le lien.

Vers 15h12 (mais rien n'est moins sûr) :
Être en mouvement dedans dehors, cognitivement et sensationnellement, de chair, de connexions électriques, parfois visuellement sans plus de contact. Quand je mobilise sans savoir, librement, d'où vient mon mouvement…corps…tête…environnement…Mouvement qui se transforme dans l'élan d'une proposition de mimétisme jusqu'à laisser agir la cohérence des gestes, des pensées, non intégrées mais vivantes, du et par le mouvement de soi, de l'autre, du groupe. A s'oublier dans l'indifférencié ; je me meus jusqu'à m'oublier dans la vie de l'instant d'une altérité renversante et de l'évasion de mon identité pour être ensemble, sans le penser, juste à vivre.

Durée indéfinissable puisque hors de contrôle, dans la bulle du mimétisme sans les autres. Et pourtant l'immensité de l'environnement, peuplée de 60 altérités, baignée de musique ou pas, de bruits de respiration du bâtiment et des êtres vivants mobilisés à vivre, au contact de l'épaisse moquette ou des fins poils de l'autre, d'yeux figés et mobiles. Et pourtant seul avec moi sans connaître le bout du moi.

Puis vient **la délicate mort de l'instant d'avant**, pour laisser s'étirer deux cellules qui se divisent pour renaître dans leur individuation, invasion de l'altérité réflexive, qui étais-je juste avant, qui suis-je dans ce nouvel instant transformé par l'autre autant que par moi ?

Nouveau déploiement intérieur avec une forme d'enveloppe externe tellement incertaine et pourtant palpable dans son contour, auto-caresse. Traversé par un frisson qui s'émancipe comme une vague sur ma surface, dégustation-intégration, je reviens à ma corporalité, mes pensées, alors je suis là, d'une même et toute autre présence. J'ai conscience de vivre dans cet environnement, d'être unique dans la méconnaissance de mon enveloppe et sentir l'impermanence unique de l'environnement dans l'impensé des liens multiples.

Merci d'oser la vivance ensemble.

Livraison de cet élan textuel, **fin d'apparition individuelle.**

syl20.canon@gmail.com

Sur les traces des Collégiales 2024

Marie Béatrice Vulin

Les Collégiales 2024 ont proposé une véritable plongée dans la question ouverte du corps en gestalt-thérapie. Je me propose ici de vous en livrer quelques traces.

Avec Isabelle du Castillon, Didier Schindler et Maë Bittar nous avons posé notre attention sur nos ressentis, nos manières de consentir ou pas. Nous avons touché et été touchés. Dans le mouvement, nous sommes allés à la rencontre de nos modalités de contacts. Autant d'occasions d'apparaître à la frontière.
En suivant le fil d'un corps situé dans l'ici et maintenant, pouvons nous dire « je suis mon corps qui apparaît de cette manière là à ce moment là » ? Mon corps devenant sujet de l'expérience dans une situation.
La situation thérapeutique pourrait ressembler à ce tango que nous avons esquissé. Un duo avec un guide et un interprète. Le guide pourrait être le thérapeute et le patient l'interprète … et pourtant très vite l'un informant l'autre, les rôles deviennent poreux. Pour que « ça » danse, le guide écoute comment l'interprète répond, s'appuie. La qualité « d'être avec » s'ajuste. Une danse singulière s'invente, se co-crée dans le présent.
En thérapie, le processus sans cesse informé de vécus, résonances, répétitions, interprétations s'ajuste pour tendre vers ce qui n'est pas encore. Nous ne savons pas où mènera le prochain pas. Ce qui fait alors corps prendrait-il la forme d'une danse ?

Dans cette exploration collective, j'avais l'image de faire partie d'un corps plus grand. Celui de notre communauté de gestalt-thérapeutes. Une expérience de contenance, d'appartenance à partir de laquelle je me suis sentie exister. Une partie faisant partie d'un tout.

A la fin de la journée, chacun.e a donné ses mots à l'expérience. Nous avons créé par la diversité de nos paroles un autre corps avec ses ouvertures, ses questions, ses articulations possibles.
Je ne peux résister à l'envie de vous partager « en vrac » ma récolte (non exhaustive):

« Pour sentir je dois ralentir. Le consentement demande de la lenteur. Etre vigilant.e aux mouvements corporels et à mon propre consentement. »

« Quand le patient sent quelque chose il a son rythme à lui. Le silence est nécessaire. »

« Expérience du « je suis ». Je suis situé.e dans un corps. Parce que je suis situé.e, l'autre est libre. Je me sens à ma place. »

« Etre dans mes appuis permet un mouvement. L'appui est nécessaire pour ma sécurité intérieure.

« Mes mots sont-ils en accord avec ce que je sens ? »

« Jusqu'où je vais dans ma sensibilité pour accompagner ? »

« Comment ma parole fait corps dans la situation ? »

« Importance de la délicatesse. L'attention à comment j'y vais crée la contenance. »

« La rencontre s'est faite grâce au cadre et au contexte. »

En situation thérapeutique, le corps du thérapeute est il un contexte ? Le devient-il lorsque se met au service du processus ?

Pour conclure, il y a un temps pour l'expérience, un temps pour l'assimiler, un temps pour la penser... Pour certain.e.s ces deux derniers temps n'ont pas été suffisants. En tant que co-organisatrice, je ne peux que le regretter en espérant que des mots, de la pensée ont pris corps dans le next.
Pour nous lancer dans cet « après », une proposition donnée par une participante à la fin de la journée :« Nous pourrions nous demander : et moi, j'en suis où avec mon corps dans mon cabinet ? Face à mon patient ? »

rimabe@orange.fr



Histoire d'une conversion

Claire Fossier

Je suis gestalt-thérapeute depuis trois ans, au terme de six ans de formation.

Au cours de ces six années de formation, j'ai entendu que pour exercer, pour respecter une certaine idée éthique de cette profession, certains engagements me seraient demandés, parmi lesquels je me devais de m'astreindre à une supervision régulière et adhérer à un collège de pairs.
Si la nécessité de la supervision m'apparaissait comme évidente, l'intérêt du collège de pairs l'était moins.

J'ai choisi d'adhérer au CEG-t parce que cela me donnait accès aux Cahiers de gestalt-thérapie, dont j'aime la lecture et les auteurs.

Mais, durant ces trois années d'exercice, je me suis sentie appartenir au CEG-t, comme je me sens sociétaire de ma banque, et je me sentais mobilisée par les invitations aux assemblées générales comme je me sens mobilisée par celles que je reçois de mon assureur.

J'avais le sentiment que, comme ma banque ou ma compagnie d'assurance, le CEG-t était une entité très lointaine, floue, théorique, voire administrative. Et/ou destinée à une élite gestaltiste à laquelle je n'appartenais pas, moi, petite gestalt-thérapeute débutante et campagnarde.

Bref, je ne me sentais pas concernée. Et il est arrivé un moment où payer 200 Euros par an pour quelque chose qui ne me concerne pas a commencé à me poser question et à entrer en tension avec les engagements pris auprès de mes formateurs trois ans auparavant.

J'en étais là en 2023.

Et puis, un ami s'est investi dans les « Cocos » et a fait partie du comité d'organisation des Collégiales 2024 ;

Et puis, cet ami m'a dit que la thématique en serait le corps, thème qui résonne fort pour moi ;

Et puis, j'ai appris que cela se déroulerait dans une ville pas si lointaine de chez moi ;
Et puis, deux autres amis m'ont dit qu'ils projetaient de s'y rendre ;

Et puis, un de ces deux amis m'a dit son envie de participer à l'assemblée générale « pour voir ».

Et donc, de fil en aiguilles, d'ami en amis, me voilà présente aux collégiales.

Cela faisait un petit moment que la gestalt-thérapie s'était un peu éloignée de mes vibrations sensibles et théoriques. Quel plaisir ça a été de retrouver cette part-là de moi : Gestaltiste parmi les gestaltistes, à faire des trucs de gestaltistes : respirer, être présent à ce qui est là, expérimenter, être attentive au moment où la flexion surgit, tenter d'aller un tout petit plus loin ...

Quel plaisir, aussi, ça a été de découvrir ou de retrouver d'autres thérapeutes, habitués des collégiales ou pas, se déplaçant en bandes géographiques (les belges, ceux de l'Est, ceux de l'Ouest…), ou solitaires, tous, quoiqu'il en soit, heureux d'aller vers.

Après cette journée et demi de mises en corps, au dimanche matin, me voilà à l'aube de l'assemblée générale. Un peu en spectatrice, pas encore bien convaincue d'y être à ma place. Inquiète d'être un imposteur, assise au milieu des « vrais » gestalt-thérapeutes, ce que je ne me sens pas être toujours.

Et c'est une surprise intense qui me saisit presqu'immédiatement. Je découvre que cette entité qu'est le CEG-t n'a rien d'une assemblée comptable et anonyme. Loin s'en faut. Je découvre un groupe d'êtres vivants, faits de chair, de sensible, de convictions, dont le projet est de proposer une famille. Avec sa cohérence, ses règles, ses outils, ses appuis.

Une assemblée vivante composée de vraies personnes, qui sont là avec leurs idéaux, leurs fragilités, leurs conflits, leurs préoccupations financières. Une communauté humaine qui débat, qui argumente, qui pleure, avec en ligne de mire la pérennité de notre fonction et notre légitimité, à nous tous, gestalt-thérapeutes campagnards et citadins, novices et expérimentés, de France et de Navarre.

Cette découverte a généré chez moi une grande gratitude, et m'a donné envie de participer à cet effort collectif. Au-delà de ma cotisation annuelle, dont je comprenais cependant désormais la nécessité.

Je sais qu'on m'a expliqué durant ma formation ce qu'étaient les collèges de pairs et quelles étaient leurs fonctions ; quelle était leur importance. Mais, à ce moment-là, je n'ai pas entendu.
Parce que la connaissance passe par le corps et le sensible, il a fallu que je sois présente ce dimanche pour comprendre de quoi il s'agit.

Et je suis rentrée chez moi le dimanche soir en me disant que, peut-être, serait-il nécessaire que les écoles incluent dans leur cursus, une participation à une assemblée générale. Pour en saisir la réalité humaine et se convaincre que chacun y a sa place.

Sans doute ne suis-je pas la première à me faire cette réflexion.
Peut-être est-ce déjà quelque chose qui se fait.

En tout cas, pour moi, ça a tout changé.

claire.fossier@gmail.com



Entrée en matière

Laurent Huillard

Notre père,
Qui êtes aux cieux,
Restez-y,
Et nous,
Nous resterons sur la terre,
Qui est quelque fois si jolie… (J.Prévert, Paroles)

La terre, qui est quelque fois si jolie,

Avec ce soleil du vendredi après-midi, jour de notre arrivée en gare de Nantes,
Marie-Odile, Cascade et moi,
n'en déplaise à Eli, amie gestalt thérapeute (« Ah, tu pars là-bas ? C'est clair que tu ne vas pas revenir tout bronzé ;-)) »).



Avec cette statue place du Bouffay,
« Eloge du pas de côté » : Christine est en esprit avec nous.

Philippe Ramette, un gestalt thérapeute qui s'ignore ?

Avec cette librairie-café « les bien-aimées »
où nous retrouvons l'amie Caroline à l'étage entre citron chaud et millionnaire,
où « la poésie est l'affaire de tou(te)s ».

Avec, dans cette grande salle du Mercure Hotel,
cette salle de réunion,
de travail,
d'entrailles,
de retrouvailles,
avec,
partout,
des gens :
des têtes connues : « Ah, salut Sylvie, salut Sylvain, salut Caroline, salut Nathalie »
des têtes inconnues : Bonjour, moi c'est Laurent
des têtes connues (mais c'était où déjà ?) et des prénoms oubliés,
une tête connue d'il y a plus de dix ans : Salut Didier, « on s'était dit rendez-vous dans dix ans… t'as pas changé, qu'est-ce tu deviens, t'as réussi, tu fais médecin ? »
Une Sandra de Guéret, une Françoise de Brest, un Charles pas loin de Paimpol, une Flore de pas si loin de l'abbaye d'En-Calcat, une Nelly de St Nazaire mais pas en Royans ni le désert, une Valérie qui n'est pas de la famille de Bernadette et de Francis,
des même de Belle-île en Mer, des même de Belgique ou de Suisse…

des petites, des grands
des à lunettes, des à barbe,
des pieds nus, en chaussettes ou en chaussures,
des pulls jaune vif, des chemises à carreaux colorés,
des qui dansent,
des qui rampent au sol,
des qui restent assises sur leurs chaises,
des qui sont allongés par terre,
une qui fait l'après-midi buissonnière pour visiter le jardin des plantes,
des qui courent,
des coups de gueule,
des larmes qui coulent,
des gestes qui expliquent,
des sourires qui touchent,
des yeux qui s'humidifient,



une qui arrive en fin de matinée pour l'AG, il y a quand même l'exposition Gengis Kan au château des ducs de Bretagne,
des touchers qui relient,
des poils qui se dressent,
des rires qui éclatent,
des mains qui se lèvent pour voter,
des verres qui se frappent pour trinquer,
des mains qui se posent sur les épaules,
des grandes, des petits,
des mains qui se serrent
des mains qui demandent la parole,
des oreilles contre les cœurs,
des doigts entrelacés.

Avec, sur les quatre murs de la pièce,
un étendard : « Qu'est-ce qu'un Corps ? »
Avec Arcimboldo, Merleau Ponty, Cézanne, Cranach El Viejo, Anselm Kieffer, Louise Bourgeois, Garouste, Yves Klein, Kimura Bin et bien d'autres en corps et encore…

Avec Watsuji,
Avec l'essentiel :

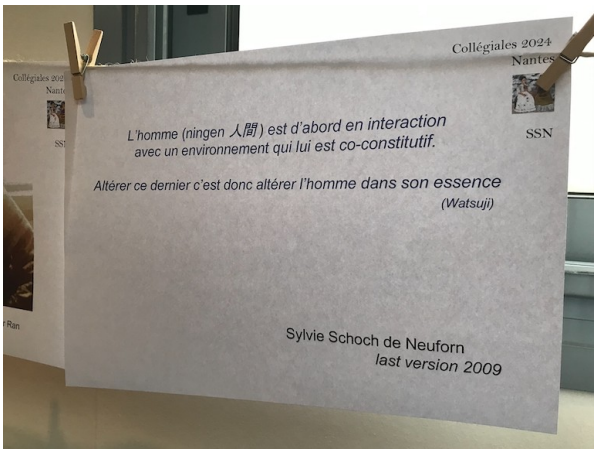

Avec aussi,
qui ont séjourné à Nantes et laissé leur signatures,
entre les toilettes hommes et les toilettes femmes,
en descendant, à gauche de la réception de l'hôtel :
Agnès Jaoui, Charles Aznavour, Patrick Bruel, Francis Cabrel et même David Bowie.
Et plein d'autres encore.

Avec cette impressionnante file d'attente,
chaque soir,
en sortant de l'hotel Mercure,
devant le restaurant l'Entrecôte.

Avec les pas de danse de tango argentin de Maë,
mais aussi les tiens, les miens, les nôtres
mais aussi ceux de Marie-Béatrice, Violaine et Jean-Denis, tard dans la nuit.
Avec confluence, introjection, projection et rétroflexion,
contés par Isabelle du Castillon,
avec la roue du consentement, « Est-ce que je peux ? », « Es-tu d'accord ? », « Oui, tu peux »,
« Non, je ne suis pas d'accord » du Dr Betty Martin via Maë Bittar,

Avec des crêpes, des bolées de cidre,
avec des « tatins de légumes grillés et de chèvre gratiné »
avec du vin rouge, des cafés, des tisanes, du vin blanc,
avec du « quasi de veau rôti, gaufre de pommes de terre et échalotes confites »,
avec des soupes même sans noisettes pour les végétariennes,
avec des légumes même sans sauce pour les sans gluten.

Avec des noms de code mystérieux : OFFA, AFFOP, EAGT, ICO
Avec des commissions où « on recrute, on recrute, help, help, il manque du monde »,
des commissions où il ne manque personne,
des commissions où il n'y a rien à faire sauf le jour où,
des commissions où il faut voter entre éthique teintée de Bretagne ou éthique teintée de Sud Ouest, difficile, difficile de choisir…

Avec les 187 adhérents du CEGT,
avec les 66 présents à Nantes pour ces collégiales,
avec le numéro spécial, le 50ième, des cahiers de GT, à venir cette année,
avec les collégiales 2025 en Belgique ou dans le Grand Est ?
avec les collégiales 2026 dans le Grand Est ou à Valence ?

laurent.huillard@orange.fr

Le CA vous informe

La Présidence collégiale 2024 du CEG-t : Valérie BLIN-LABBE, Brigitte BUCHERER BAUD, Frédéric BRISSAUD, Thierry Eduardo DOREZ, Nathalie MARCHAND, Marie-Odile NOURY, Cécilia PRADO ,Francine SAAL et Rachèle SEDRATI

Mot de la Présidence

Tout d'abord MERCI !

Merci pour les Collégiales à Nantes, merci aux organisateurs thématiques et logistiques, merci aux intervenants, merci aux participants, nombreux et engagés !

L'AG 2024 a été l'occasion de nombreux échanges et, grâce à une belle dynamique, de mettre en place de nouvelles décisions, comme vous pourrez le lire dans le compte rendu.

Le CA nouvellement constitué et enrichi de deux nouveaux membres, Marie-Odile et Thierry Eduardo, s'est emparé des dossiers en cours :

En 2024 nous expérimentons la modalité de tirage au sort pour un tiers des places vacantes au sein des commissions et du CA. Nous avons donc procédé au tirage au sort et commencé à appeler les personnes concernées. Dans le cas de réponses favorables, nous organiserons une AG en visio le 11 avril à 20h afin de procéder à leur élection.

Nous avons constaté quelques ralentissements et/ou dysfonctionnements sur le site internet du CEG-t qui commence à dater. Nous travaillons actuellement à sa refonte et vous remercions pour votre compréhension.

Faisant suite au vote des nouveaux critères d'adhésion effectifs à compter de 2024, nous travaillons aux modalités de leur mise en place.

Par ailleurs, comme depuis deux ans déjà, les rencontres Zoom des commissions avec les adhérents seront organisées cette année. Les dates vous seront communiquées bientôt par mail.

Enfin, dans la perspective des Collégiales 2025 qui auront lieu dans le Nord-Est, nous accompagnons les équipes thématique et logistique dans leurs travaux.

Quelques brèves

L'Encrier

Pour information, à partir du prochain numéro l'Encrier sera diffusé exclusivement par mail.

Go- Elan

Les nouveaux adhérents au CEG-t posent des questions sur leur début de pratique.
La commission GO-Elan. inactive pour l'instant, a rédigé en 2018 avec la Commission des Nouveaux Adhérents (CNA) de la SFG un Kit d'Envol, livret de soutien à l'installation en début de pratique, qui est accessible sur le site du CEG-t. Celui-ci aurait maintenant besoin d'une mise à jour.
Toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Si vous êtes intéressés, merci de contacter presidence.cegt@gmail.com

Antenne Belge du CEG-t

Il y a quelques années s'était constitué une antenne belge du collège, elle apparaît sur le site du CEG-t. A l'occasion de la refonte du site, la question se pose de maintenir ou non cet onglet.

Seriez-vous intéressés pour vous en saisir à nouveau ? Nous pourrions par exemple proposer une rencontre en visio ouverte à tous les adhérents, étudiants et toute personne intéressée par le projet, proches de la Belgique.

L'adresse mail du contact a été reprise par Marie-Odile Noury qui est contact pour le CA pour cette antenne : cegt.belgique@gmail.com

Qu'en dites-vous ?



Assemblée Générale

Dimanche 21 janvier 2024
de 9h00 à 16h30

dans les locaux du : **MERCURE NANTES CENTRE GRAND HÔTEL - 4 rue du Couëdic - 44000 Nantes**

Ouverture de la réunion à 9h00.

Émargement à l'ouverture :
42 personnes présentes, soit 44 votants (42 adhérents individuels et 2 OFFA) et après pondération, 79 voix

Le CA souhaite la bienvenue à tous les participants, se réjouissant de pouvoir se rencontrer en présentiel et non en visioconférence !

1. Rapport moral

1.1 Rapport moral de la Présidence collégiale

Le CA présente son rapport moral :
Chaque année le rapport moral relate une année particulière ; nous n'y dérogerons pas cette année encore. En effet, 2023 a été riche et singulière.
Pour commencer il y a eu **les collégiales le 21 janvier** sur le thème clinique des représentations préparées par Marie-Béatrice VULIN, Esther HEGE, Myung-Sophie MAGNIN et l'aide de Claudie BERTRAND ; il y a eu le lendemain **l'AG** pendant laquelle nous avons tous pu faire le constat d'un manque crucial de mobilisation nouvelle au sein des instances du CEG-t. Sachant que depuis plusieurs années il est question de transmission dans les différentes commissions et au CA. Cela en vue d'un roulement de personnes et afin que les plus anciens puissent se retirer et souffler un peu, enfin. Mais il y a eu très peu de monde à qui transmettre. C'est pourquoi Frédéric Brissaud s'est retiré avant la fin de son mandat au CA. Une nouvelle personne, Isabelle COSSERAT, est néanmoins arrivée dans l'équipe.
Début avril, Isabelle COSSERAT et Séverine ROUDAUT ont démissionné.
Comme il a été oublié de faire voter le renouvellement des postes de la CED en janvier, nous avons organisé une **AG le 6 avril 2023** pour y remédier. À cette occasion Frédéric B. a présenté sa candidature et a été élu.
Que de bouleversements !

Nous n'avons pas pu organiser, comme habituellement, un résidentiel au mois de mars. Ce résidentiel est l'occasion de nous rencontrer en chair et en os afin de faire plus ample connaissance avec les nouveaux arrivants, mais également d'entretenir nos liens humains, professionnels et

collégiaux. Mais c'est également l'occasion de mettre en œuvre la possibilité de travailler plus intensément tous ensemble. **Ce résidentiel a été reporté le 30 septembre, le 1er et le 2 octobre à Paris**, où nous avons loué un Airbnb : ce qui revient beaucoup moins cher au CEG-t.
Nous nous sommes rencontrés **3 fois pour une journée les lundis 6 mars, 5 juin et 4 décembre** sur Paris.
Sinon nous nous rencontrons en soirée en moyenne une fois par mois de 20 h 30 à 22 h 30 / 23 h.
Pour cette année nous nous sommes retrouvés **11 fois en visio, dont 2 avec l'ICO**.
Notre principal travail au cours de cette année 2023, en plus de la gestion des affaires courantes, a été de fabriquer une **plaquette**, présentant synthétiquement les buts et l'organisation du CEG-t, qui servirait de média à une réflexion avec les adhérents. Cela en lien avec la problématique de renouvellement des personnes au sein des instances. Et voilà qu'apparaît « Le manifeste des 7 écoles » ; qui vient nourrir encore un peu plus notre réflexion. Cette plaquette, vous l'avez tous reçue début octobre. Nous espérons qu'elle vous a plu et qu'elle correspond à votre vision de notre métier tel que la défend le CEG-t.
C'est le **dimanche 19 novembre** de 15 h à 18 h qu'a eu lieu la 1ère réunion de travail par visioconférence avec les adhérents volontaires. Nous étions 37. Une 2ème réunion a eu lieu le **samedi 9 décembre** avec les volontaires afin de poursuivre la réflexion. Nous étions 17.
C'est au cours de ces 2 rencontres que nous avons réfléchi tous ensemble à la forme que pourrait prendre notre organisation en prenant en compte nos chartes d'orientation, le manifeste des 7 écoles et les problèmes de renouvellement de nos membres actifs. C'est à partir de tout cela que nous allons vous faire des propositions ultérieurement.
Peut-être avez-vous entendu parler du **"manifeste des sept écoles"**. Ce groupement de 7 écoles de gestalt-thérapeutes a invité les 3 organisations professionnelles à une réunion fin août pour leur présenter leur travail et ainsi nous associer à leur réflexion. Le CEG-t s'en est saisi pour continuer à élaborer.

Le CA et les commissions ont proposé comme l'année dernière une rencontre en visio avec les adhérents au cours de l'année. En ce qui concerne le CA seuls 4 adhérents étaient présents.
De plus, quelques membres du CA s'occupent d'accueillir les nouveaux membres adhérents par téléphone. La mise en place de ce dispositif a également demandé que ses membres se réunissent à 3 occasions en soirée en visio. Nous souhaitons par-là remettre un peu de lien humain après cette période où nous en avons beaucoup manqué.

Nous vous rappelons que le CEG-t adhère à deux organismes qui sont l'AFFOP et l'EAGT :

- L'**AFFOP**, Association Fédérative Francophone des Organismes de Psychothérapie Relationnelle et de Psychanalyse, à laquelle nous adhérons depuis très longtemps, a travaillé cette année à une redéfinition de la psychothérapie relationnelle. Frédéric y est le représentant du CEG-t et fait partie du CA de l'AFFOP.
- Pour ce qui est de l'**EAGT**, l'Association Européenne de Gestalt-Thérapie, c'est Astrid Düsendschön qui est notre représentante. Nous avons travaillé avec la SFG et la FPGT à l'établissement de statuts afin de pouvoir demander la représentation de la France en tant que NOGT (National Organisation of Gestalt-Thérapie). Ainsi nous serons mieux représentés avec une possibilité de vote.

Une réunion en visio a eu lieu le 5 juin avec tous les adhérents des 3 organisations professionnelles.
Les rencontres avec les deux autres organisations ont repris le 6 février 2024.

Suite à des soucis techniques (failles de sécurité dans la version obsolète de l'outil), il a été décidé avec la SFG de suspendre **le site commun gestalt-therapie.org** (avril 2023).

Un compte LinkedIn a vu le jour il y a peu. Il a été créé afin de nous permettre de communiquer avec plus de gestalt-thérapeutes sur nos activités. Valérie Blin-Labbé s'est également chargée de mettre à jour notre site en attendant que celui-ci fasse peau neuve, et pour cela nous sommes aidés par une créatrice de site.

Et pour terminer cette liste non exhaustive des activités du CEG-t et en particulier du Conseil d'administration, nous avons le plaisir de vous informer de l'obtention de l'agrément par Christine Martin.
Félicitations et applaudissements de toute l'assemblée !

1.2 Rapports des Commissions

Préalablement à la présente réunion, les rapports d'activité 2023 des différentes commissions du CEG-T ont été adressés aux adhérents qui ont eu tout loisir de les lire.
La parole est tout d'abord donnée à l'ICO qui rappelle qu'elle a principalement un rôle de veille.

La parole est donnée aux représentants des commissions présents, qui ne relèvent ci-dessous que quelques points importants de leur activité en 2023, ainsi que des perspectives pour la suite, mentionnant éventuellement le nombre de postes à pourvoir :

Commission Éthique et Déontologie (CED)

La CED compte 6 membres, dont 2 suppléantes. En 2022, elle s'est réunie 4 fois en visioconférence et une fois en résidentiel.
La Commission a reçu une plainte et elle a traité des questions de thérapeutes en lien avec leur pratique.
Lors de la visio avec les adhérents en novembre, il y a eu 10 personnes et cela a été une occasion de rappeler le rôle de la CED.

Commission Agrément

La Commission est en grande difficulté, car il ne reste pour 2024 plus que 2 membres dans la commission. Aussi, il est urgent de pourvoir les postes vacants, faute de quoi la commission agrément ne pourra pas fonctionner sereinement.
En 2023, il y a eu 2 rencontres avec les affiliés comme chaque année et une nouvelle agréée.

Équipe de l'Encrier

L'équipe de l'Encrier comptait 3 membres en 2023, régulièrement en contact avec un membre du CA.
Une des membres quitte l'équipe et il y a donc de la place pour d'autres si l'envie est là.
Il y a eu 3 Encriers en 2023, avec à chaque fois un appel à écriture adressé aux adhérents environ 1 mois avant.

Comité de rédaction des Cahiers de GT

Le comité compte actuellement 6 membres. Il est à signaler que pour 2023, il n'y aura finalement eu qu'un seul Cahier de GT qui sera adressé aux adhérents 2023 en février. Par ailleurs, en 2024, au lieu de 2 numéros, il n'y aura qu'un seul numéro, le n° 50, mais il sera plus volumineux que d'habitude (équivalent à 2 numéros).

Commission Recours

La commission recours compte 2 membres et elle n'a jamais été sollicitée à ce jour. Les 2 membres sont en fin de mandat.

Il est procédé au vote : 79 voix pour, après pondération.
Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier

Francine SAAL, trésorière, présente le rapport financier de l'exercice comptable 2022-2023. Ce dernier fait état, au 30 septembre 2023 d'un bénéfice de 243,16 euros.

Il est procédé au vote : 79 voix pour, après pondération.
Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel

Francine SAAL présente ensuite le budget prévisionnel pour 2023-2024.
Après 2 années « en distanciel », les réunions ont repris et les frais de déplacement ont augmenté, d'autant plus que toutes les prestations et tarifs ont suivi la forte inflation de ces derniers mois.
Aussi, la trésorière propose d'augmenter les cotisations à partir de 2025. Après discussion, 2 propositions sont mises au vote :

- **Proposition 1 :** toutes les cotisations sont augmentées, de 10 euros pour les personnes physiques et de 50 euros pour organismes de formation ;
- **Proposition 2 :** seule la cotisation de base (225 euros pour les personnes physiques et 600 euros pour les organismes de formation) est augmentée de 10 euros, respectivement 50 euros.

Il est procédé au vote sur la **Proposition 1** :
Après pondération, la proposition obtient : **6 abstentions**
21 voix **contre** et
52 voix **pour**.

Il est procédé au vote sur la **Proposition 2** :
Après pondération, la proposition obtient : **22 abstentions**
33 voix **contre** et
23 voix **pour**.

C'est donc la proposition 1 qui obtient le plus de voix et qui est adoptée. En conséquence, toutes les cotisations seront augmentées à partir de 2025, de 10 euros pour les personnes physiques et de 50 euros pour les organismes de formation.

Pause de 10h45 à 11h00

4. Modifications du processus d'agrément

La commission d'agrément des personnes physiques et le CA proposent de modifier le processus d'agrément, afin de l'alléger, car certaines formalités actuellement en place créent parfois des situations très compliquées, jusqu'à empêcher les candidats d'entrer dans le processus, faute de tuteur par exemple. Ces modifications visent aussi à assurer une certaine cohérence dans le processus.
Le texte des modifications proposées a été adressé aux adhérents préalablement à la présente réunion. Pour l'essentiel, il n'y aura plus besoin d'un tuteur pour demander à entrer dans le processus, il sera demandé aux candidats de participer à au moins 3 rencontres consécutives à Paris si possible et par ailleurs, les conditions pour devenir membre de la commission agrément sont un peu allégées.
Il est procédé au vote, auquel ne participent que les agréés : 50 voix pour, après pondération.
Les modifications du processus agrément telles que proposées sont approuvées à l'unanimité.

5. Orientations 2024

Le CA rappelle qu'au cours de l'année 2023, il a mené une importante réflexion autour de **l'engagement**. C'est ainsi qu'il a élaboré une plaquette de présentation du CEG-t, qui a été envoyée aux adhérents en octobre, avec la proposition de participer à une réunion de travail en visio autour du sujet de l'engagement, et plus particulièrement sur quelles modalités mettre en place pour favoriser l'engagement des adhérents dans la vie du collège. Une première réunion a eu lieu en novembre et une seconde en décembre.
A l'issue de ces 2 réunions de travail, d'échanges et de réflexion participative, la principale proposition est de mettre en place un **système de tirage au sort**, pour favoriser l'engagement de personnes qui souvent n'osent pas ou pensent ne pas être capables ou légitimes pour occuper tel ou tel poste. Le tirage au sort peut également permettre de diversifier un peu plus la composition des différents organes (pas toujours les mêmes !) et en outre, il donne la possibilité de s'enrichir de nouvelles compétences.

Après discussion, ce sont 2 modes de fonctionnement de ce système de tirage au sort qui sont envisagés, étant précisé qu'il s'agira dans un premier temps d'expérimenter dès cette année, afin de pouvoir affiner et préciser les modalités nécessaires au bon fonctionnement de cette manière de faire :
Proposition 1 : chaque année, un tirage au sort est systématiquement effectué parmi les adhérents pour un nombre de candidats correspondant à un tiers des postes vacants
Proposition 2 : tirage au sort seulement s'il n'y a pas suffisamment de volontaires pour les postes à pourvoir
Il est précisé que dans les 2 propositions, les « tirés au sort » ont la possibilité de refuser et que

s'ils acceptent, ils devront être élus par une AG ultérieure pour un mandat de 3 ans, ainsi que le prévoient les statuts actuels ; du moins pendant la période d'expérimentation, car, si la modalité du tirage au sort est concluante, il conviendra de modifier les statuts pour simplifier cette procédure.
La discussion est ouverte. Plusieurs questions et remarques quant à l'évolution et/ou l'historique ayant mené à la situation actuelle et quant au temps de maturation nécessaire pour « devenir adhérent du CEG-t ».

Il est procédé au vote sur la **Proposition 1** :
Après pondération, la proposition obtient : **5 abstentions**
0 voix **contre** et
72 voix **pour**.

Il est procédé au vote sur la **Proposition 2** :
Après pondération, la proposition obtient : **10 abstentions**
54 voix **contre** et
6 voix **pour**.

C'est donc la proposition 1 qui obtient le plus de voix et qui est adoptée. Il y aura donc un tirage au sort systématique pour 1/3 des postes à pourvoir, cela avec effet immédiat.

Pause déjeuner de 12h30 à 13h30

Émargement à la reprise :
42 personnes présentes,
soit 44 votants (42 adhérents individuels et 2 OFFA) et après pondération, 79 voix

6. Evolution des critères d'adhésion

Le CA présente brièvement les nouveaux critères d'adhésion, tels qu'il les a précisés en décembre 2023, après une longue réflexion, renforcée par le manifeste des 7 écoles notamment. Dorénavant, une attention particulière sera portée à la formation des Gestalt-thérapeutes souhaitant être adhérents du CEG-t. Cette modification du Règlement intérieur votée par le CA en décembre 2023 et validée par l'ICO, doit être ratifiée par l'AG ; le texte détaillé de ces critères d'adhésion précisés a été adressé aux adhérents préalablement à la présente réunion.
La discussion est ouverte. Et notamment la question du sens de ce verrouillage, s'il s'agit d'un verrouillage…
Le CA explique qu'il ne s'agit pas de fermer la porte, mais d'ouvrir le dialogue pour que le candidat à l'adhésion puisse éventuellement répondre aux exigences posées.

Il est procédé au vote sur l'évolution des critères d'adhésion :
Après pondération, la proposition obtient : **0 abstention**
0 voix **contre** et
79 voix **pour**.

Les nouveaux critères d'adhésion sont adoptés à l'unanimité.

7. Élections au Conseil d'administration et aux commissions du CEG-t

7.1 Élection pour le CA

Membres sortants (fin de mandat)

Valérie BLIN-LABBE
Brigitte BUCHERER BAUD
Francine SAAL
Odile REGNAUT

Membre démissionnaire

--

Membres non sortants

Rachèle SEDRATI
Frédéric BRISSAUD
Nathalie MARCHAND
Cécilia PRADO

Nouveaux candidats

Thierry Eduardo DOREZ
Marie-Odile NOURY
Valérie BLIN-LABBE
Brigitte BUCHERER BAUD
Francine SAAL

Il est procédé au vote

Thierry Eduardo DOREZ :	76 voix
Marie-Odile NOURY :	73 voix
Valérie BLIN-LABBE :	76 voix
Brigitte BUCHERER BAUD :	75 voix
Francine SAAL :	76 voix

Les candidats au Conseil d'administration sont tous élus.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé des membres suivants

Valérie BLIN-LABBE
Brigitte BUCHERER BAUD
Frédéric BRISSAUD
Thierry Eduardo DOREZ
Nathalie MARCHAND
Marie-Odile NOURY
Cécilia PRADO
Francine SAAL
Rachèle SEDRATI

En complément des postes pourvus, un tirage au sort parmi les adhérents non-engagés pourra éventuellement pourvoir 2 autres postes d'administrateurs.

7.2 Élections pour les Commissions

Commission Éthique et Déontologie (CED)

Sont candidats comme membres titulaires :
Flore DE MAILLARD
Olivier LEDUC

2 postes sont vacants : un seul à pourvoir sur la base du volontariat, l'autre par tirage au sort.

Il est procédé au vote :

Flore DE MAILLARD :	34 voix
Olivier LEDUC :	36 voix

C'est donc **Olivier LEDUC** qui est élu à la CED.
Un tirage au sort sera effectué pour pourvoir le poste restant

Commission Agrément

Sont candidats comme membres titulaires :
Charles COQUELIN
Marie-Béatrice VULIN (agréée en octobre 2022) pourra participer en tant qu'observatrice à compter de la rencontre de septembre 2024).

Il est procédé au vote :

Charles COQUELIN :	47 voix
Marie-Béatrice VULIN :	47 voix

Les candidats à la Commission Agrément sont tous élus.
En complément des postes pourvus, un tirage sort parmi les adhérents agréés non-engagés pourra éventuellement pourvoir d'autres postes au sein de la Commission agrément.

Commission Recours

Sont candidats comme membres titulaires :
Odile REGNAUT
Florence RADULESCU

Il est procédé au vote :

Odile REGNAUT :	44 voix
Florence RADULESCU :	44 voix

Les candidates à la Commission Recours sont toutes élues.

l'Encrier

(pas de vote nécessaire)

Marie-Odile Noury quitte l'Encrier

Claire FOSSIER rejoint l'équipe

Référente du CA pour chaque commission

Agrément et ICO : Cécilia Prado Cahiers et Collégiales : Rachelle Sédrati
CED : Nathalie Marchand Encrier : Marie-Odile Noury

7. Collégiales 2025

Plusieurs personnes se disent mobilisées pour organiser les prochaines Collégiales : un groupe propose Bruxelles et un autre Mulhouse.
Après discussion, il est décidé d'organiser les Collégiales 2025 dans le Nord-Est de la France et celles de 2026 en Belgique.

Se proposent pour constituer le **Groupe Logistique des Collégiales 2025, le week-end des 18 et 19 janvier, dans le Nord-Est de la France** :

Caroline SCHIRA
Caroline STEFFAN
Michèle CHRISTEN

Se proposent pour le **comité thématique** :

Flore DE MAILLARD
Violaine RAMMELOO
Jean-Marie TERPEREAU
Laurence ROUX

Différents thèmes sont envisagés :

- Anarchie
- La confrontation
- La pacification (prématurée des conflits)
- L'engagement

Toutes et tous se réjouissent de l'enthousiasme exprimé en vue des prochaines Collégiales !

Se sont proposés pour les **Collégiales 2026 en Belgique** : Maud BRASSEUR, Sibylle LUITHLEN et Jean-Denis BUSTIN.

Avant de terminer, le CA adresse ses remerciements aux membres présents pour leur participation à la présente réunion de l'AG.

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h30.

Avis aux lecteurs : Ce compte-rendu est le reflet des débats tenus à la date de la réunion.

Des nouvelles des commissions

Le CA est régulièrement en lien avec les Commissions (agrément, CMMC, CED, équipe des Collégiales 2021, Encrier, Cahier…) et des réflexions naissent de ces échanges.

Les Cahiers

Modeste proposition pour nos lecteurs

Chers lecteurs des Cahiers,

Depuis ce moment où vous êtes devenu(e)s membres du CEGt,

peut-être vous-êtes-vous accoutumés à recevoir l'objet *Cahiers* dans vos boîtes aux lettres.

A l'ignorer, le parcourir, le feuilleter, le survoler, le déguster, le dévorer, …

de quelle manière *les Cahiers* vous accompagnent-t-ils ?

Nous aimerions recueillir quelques échos de votre expérience ; de quoi ce contact est-il fait ? De quelles sensations s'accompagne votre expérience de lecteur ?

Que trouvez-vous dans les Cahiers ? et que n'y trouvez-vous pas ?

Quelles thématiques, articles, rubriques … aimeriez-vous y trouver ?

De quelles impressions s'accompagne votre expérience d'auteur ? D'auteur potentiel ? Qu'est-ce qui pousse ou retient de participer ?

Envoyez sans hésiter vos réponses et témoignages à **cahiers.redaction@gmail.com**





Les Cahiers

Appel à écriture n°50

Il était temps...



The Times They Are A Changing
Bob Dylan

- Bonjour, dit le petit prince.
- Bonjour, dit le marchand.
C'était un marchand de pilules perfectionnées qui apaisent la soif.
On en avale une par semaine et l'on n'éprouve plus le besoin de boire.
- Pourquoi vends-tu ça ? dit le petit prince.
- C'est une grosse économie de temps, dit le marchand.
Les experts ont fait des calculs. On épargne cinquante-trois minutes par semaine.
- Et que fait-on de ces cinquante-trois minutes ?
- On en fait ce que l'on veut...
"Moi, se dit le petit prince, si j'avais cinquante-trois minutes à dépenser,
je marcherais tout doucement vers une fontaine..."
Le petit prince, St Exupéry

Le prochain numéro des Cahiers de Gestalt thérapie sera le **numéro 50** !
Cinquante numéros !!! Cela suppose 25 ans de parutions... autant dire un quart de siècle !
L'occasion d'une (ou plusieurs) réflexion(s) sur le *temps*,
qui, nous l'espérons, pourront vous servir d'appui pour proposer les vôtres.
Le *temps* est une notion polysémique qui peut renvoyer à la fois à la durée vécue, au moment présent, aux instants passés ou futurs, au temps vide ou accéléré. Comment penser cette difficulté d'appréhension du rapport au temps, qui est à la fois changement et permanence ?

Instant, moment, lenteur, brièveté, spontanéité, durée… comment saisir le temps sinon par un acte d'abstraction qui engage une représentation du temps dans l'espace, c'est-à-dire dans une forme, une spatialité singulière ? Le temps représenté est généralement un temps spatialisé, conceptualisé. Pourrait-on le concevoir différemment ?

Notre pratique, notre clinique s'inscrivent dans une temporalité. **Le *temps***, qui est un allié dans la construction de la relation thérapeutique, peut devenir épais, quand il s'étire, quand il se fige ou reste enkysté dans le passé, quand il s'enfuit vers des anticipations anxieuses ... il peut aussi nous submerger dans des séances qui débordent.

Nombreuses *pathologies* sont liées à **la perception du temps**. Un temps conçu comme irréversible fait courir le risque de s'enfermer dans ses traumatismes, dans ses échecs. En ce sens, toute névrose est maladie d'une vie dans l'incapacité de se déprendre des événements qui lui ont infligé une blessure inguérissable, prisonnière du temps parce que prisonnière de son passé.

Être dans le présent, ce ne serait pas de manière légèrement réductrice *« être dans l'ici et maintenant », comme on l'affirme souvent, mais vivre dans le temps qui passe*, ce qui a pour effet de nous situer plus exactement face à l'inconnu et l'incertitude. MV Miller suggère que *tout fonctionnement dit névrotique est une intolérance à l'incertitude*, en lui opposant l'illusion de contrôler ou nier le temps qui passe.

Le temps passe, paraît-il, et n'efface pourtant pas ce qui a été. À l'échelle individuelle comme à l'échelle collective, nous devons composer avec ce qui reste. Un certain travail de souvenir s'impose à nous pour nous rassembler, et pouvoir avancer. Que garder de ce qui a été sans s'encombrer au passage ?

L'idée du ***moment présent***, dans notre pratique serait tout à la fois une position technique, éthique et esthétique qui nous demanderait, nous propose Michael Vincent Miller, *de changer les substantifs comme « souvenirs » ou « projections » en verbes actifs afin de préserver la temporalité du présent, qui est toujours en train de passer et de s'ouvrir sur le moment* (ou le mouvement) *suivant.*

Comment **les cadences fortes**, imposées par la société (travail, école, obligations domestiques...), affectent-elles nos vies ? Comment se réapproprier ces tempos toujours plus impérieux, toujours plus exigeants, dictés par des paramètres sociaux en dehors de notre maîtrise ? Le temps thérapeutique participe-t-il de cette accélération ou est-il un temps réservé, retiré, hors du flux toujours plus rapide du cours des choses ?

À quoi est dû notre sentiment que **le temps s'accélère** ? Le climat d'urgence sociale, sanitaire, climatique, géopolitique serait-il un facteur aggravant ? Que permet et qu'empêche l'accélération ?

Comment ces différents aspects du temps s'expriment-ils dans nos cabinets, et comment pouvons-nous mettre cela au travail, le penser et jongler avec ces différentes dimensions au service du processus thérapeutique ?

La réception de vos contributions est souhaitée d'ici **mi-avril 2024,** merci de les adresser à: **cahiers.redaction@gmail.com**.

Agenda

Nous vous rappelons que chaque adhérent a la possibilité de venir assister à un CA
(Merci de nous en informer en amont)

Prochains Conseils d'Administration
(en présentiel)

Lundi 3 juin 2024 de 10h à 17h

Dimanche 6 octobre 2024 de 10h à 17h et lundi 7 octobre de 9h à 16h30

Lundi 2 décembre 2024 de 10h à 17h

Prochain Encrier : Fin juin 2024
Vos articles sont à envoyer avant le 10 juin 2024
à encriercegt2@gmail.com

Bulletin de liaison des adhérents de Collège Européen
de Gestalt-thérapie de langue française
Site : www.cegt.org
Co-responsables de la réalisation : Florence Souesme, Marie-Béatrice Vulin et Claire Fossier
en lien avec Marie-Odile Noury

Diffusion : Conseil d'administration du CEG-t ISSN 2273-6697